Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Brives (le Haut et le Bas-) - Tome I

Brives (le Haut et le Bas-), vill. et usine, c^{ne} de *Mayenne,* à 2 kil. N. de la ville, sur la Mayenne. — *Terra de Brivers,* XII^{e} s. (Arch. nat., L. 968). — *Terra de Vado de Brives,* 1241 (Ibid.). — *In valle de Breis ; Vinea de Breiis,* XIII^{e} s. (Ibid., L. 972). — *Molendina de Brives,* 1244 (Hist. de Mayenne, XXVIII). — Moulin et buttes de *Brives,* rive droite ; ruisseau et croix de *Brives,* rive gauche (Jaillot). — Moulin et village, rive droite ; village, rive gauche (Cassini). — *Brives,* écluse et usine, rive droite ; *Hautes-Brives,* village, rive gauche (Ét.-M.). — Hugues de Montgiroul, en son nom, au nom de Josselin, son oncle paternel, d'Hersende et d'Avoise, ses femmes, en présence de Geoffroy et Gervais, ses frères, de Guillaume, Eudes et Hugues, fils de Geoffroy, de Guillaume et d'Hervé, ses fils, donna à l'abbé de Savigny toute sa terre de Brives qu'il avait reçue de Josselin, son oncle, avec les eaux, les prés et les possessions qui en dépendaient, XII^{e} s. Quelques années après, André Le Bouteiller, seigneur féodal, ratifia cette donation aussi bien que Guy et Hamelin, ses frères ; elle fut également confirmée par Guillaume de Passavant, dans un acte qui fait mention, en outre, d'une vigne et d'un pressoir, dons de Guillaume, fils de Létitia. Cette vigne fut vendue depuis par l'abbé Raoul à Guillaume d'Oisseau. — Les moulins de Brives avaient été donnés au prieuré de Berne, probablement dès sa fondation, et au mois de mars 1244 (v. s.), Juhel de Logé permettait aux Bénédictins de prendre dans ses bois de Montaigu le bois nécessaire pour l'entretien de leur moulin. Le prieur, Louis Le Cornu, vendit, par contrat du 25 janvier 1501 (v. s.), à l'abbé de Fontaine-Daniel, Macé Pétiot, pour 20 ℔ de rente ces moulins, que les Cisterciens cédèrent au cardinal de Mazarin le 9 octobre 1658. Celui-ci fit reconstruire le moulin, qui resta la propriété des seigneurs de Mayenne jusqu'à son aliénation par M^{me} d'Aumont, le 31 mai 1815, en faveur du meunier Louis Vieillepeau, et au prix de 7 600 fr. — M. le baron Mercier transforma, en 1848, l'usine en une filature qui employait (1856) 120 000 à 130 000 kilog. de coton. Depuis, l'établissement est redevenu minoterie, laquelle a brûlé en 1873. Une corderie fut installée en 1876. On y fabriquait du fil carré non goudronné, pour les câbles de marine, avec du chanvre de provenances russe et française. On y employait 200 à 250 ouvriers. Le krack de l'Union fit fermer la corderie qui depuis lors est restée abandonnée. Le logis de Brives, qui appartient à M. de Négroni, a été incendié au commencement de cette année (1899). — Le pont de bois a été emporté dans l'inondation de 1859, dans la nuit du 30 au 31 décembre. — Actuellement la voie ferrée de Mayenne à Fougères passe la Mayenne au-dessous de Brives.

Guyard, *Hist. de Mayenne,* p. 162 et XXVIII. — *Hist. de Fontaine-Daniel,* p. 167, 195.